



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 septembre 2011

L'an deux mil onze et **le neuf septembre à 20 heures 30**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christiane THIBERT, Maire.

Présents : Mmes Christiane THIBERT, Colette BERGER, Patricia DUBOIS, Nicole NAVARRO, Claude ROLLIN, Mrs Franck FURTIN, Christian HARTWICH, Benoit JABOULET et Dominique VIOT.

Absents représentés :

Solange DUMAS donne pouvoir à Christiane THIBERT
Michel ARIES donne pouvoir à Dominique VIOT
Jean-Pierre BOURGEOIS donne pouvoir à Nicole NAVARRO

Absent : Pascal GUILLON

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **12**

Date de la convocation : 2 septembre 2011

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Dominique Viot a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu des séances du 8 et 29 juillet 2011 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 9 septembre 2011.

Ordre du jour

- **Décision modificative n°1**
- **Choix de l'entreprise des travaux de voirie programme 2011**
- **Modification du tableau des emplois**
- **Création d'une commission intercommunales des impôts directs 3 titulaires 3 suppléants**

En début de séance, Madame le Maire demande d'ajouter une délibération :

OBJET : Autorisation d'une servitude pour passage des eaux de ruissellement et acceptation du devis travaux

Madame le Maire demande l'autorisation de servitude sur les parcelles A1429-1432 appartenant à Mr et Mme Pierre Bouly pour la création d'une collecte des eaux pluviales de la Route d'Illiat.

Les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres.

Suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu le 15 juin 2011, la commission a retenu la proposition de l'entreprise CINIÉ de Neuville les Dames pour un montant de 8 714,70 € HT soit 10 422,78 € TTC inscrit au budget 2011, compte 2315 op 130.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'autorisation de servitude pour le passage des

eaux de ruissellement sur les parcelles A1429-1432 appartenant à Mr et Mme Pierre Bouly et a retenu, à l'unanimité des membres présents et représentés, l'entreprise CINIÉR Gérard de Neuville les Dames pour un montant de 8 714,70 € HT soit 10 422,78 € TTC inscrit au budget 2011, compte 2315 op 130 et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour en poursuivre l'exécution et à signer les documents afférents à ce dossier.

Délibérations :

OBJET : Décision Modificative n°1

Le compte 2315 opération 130 doit être provisionné d'un montant de **450 €** pour l'installation canalisation des eaux de ruissellement Route d'Illiat. Cette somme sera débitée au compte 202 opération 85.

Le compte 2315 opération 132 doit être provisionné d'un montant de **3 800 €** pour le programme voirie 2011. Cette somme sera débitée au compte 202 opération 85.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **accepte à l'unanimité des membres présents et représentés, les modifications budgétaires du compte 202 opération 85 au compte 2315 opération 130 et l'opération 132 pour un montant de 4 250 €.**

OBJET : Choix de l'entreprise programme voirie 2011

Madame le Maire fait part du compte rendu de la réunion de Commission Appel d'Offres, suite à l'ouverture des plis le 26 août 2011, concernant le programme de voirie 2011.

La Commission a retenu la proposition la moins disante soit celle de l'entreprise SOCAFL de Crottet pour la somme de 16 740,11 € TTC.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré **a retenu à l'unanimité les membres présents et représentés l'entreprise SOCAFL de Crottet pour un montant de 16 740,11 € TTC et DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour en poursuivre l'exécution.**

OBJET : Modification du tableau des emplois

Le conseil décide de suspendre la décision dans l'attente de précisions concernant l'organisation du stage et la création de l'emploi.

La délibération sera à l'ordre du prochain conseil municipal.

OBJET : Création d'une commission intercommunale des impôts directs, Proposition liste de 3 commissaires titulaires et 3 commissaires suppléants

Madame le Maire fait part du courrier de la Communauté de Communes en date du 11 juillet 2011 concernant la création d'une commission intercommunale des impôts directs pour participer à la mise à jour des bases d'imposition des locaux commerciaux et biens divers assimilés proposée par l'administration fiscale.

Il est demandé au conseil de proposer une liste de 3 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires et une liste susceptible de devenir commissaires suppléants et ce avant le 23 septembre, la commission devant être créée au 1^{er} octobre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **propose, à l'unanimité des membres présents et représentés, la liste suivante :**

commissaires titulaires : Marie-Agnès Cuillerat, Monique Charcosset, Philippe Matray

commissaires suppléants : Corinne Chichoux, Thierry Guillet, Pierre Bailly-Bechet

Rapports des commissions :

Action sociale et culturelle

Modification horaire garderie, prolongée d'1/4 heure jusqu'à 18 h 15.

Finances

Les subventions pour le Cœur de Village ont été versées, elles représentent 19% du montant total de l'investissement.

Communication

Préparation de la prochaine note d'info le lundi 19/09 à 20h00.

Urbanisme et environnement

PLU

L'enquête débutera le 27 septembre et jusqu'au 28 octobre 2011 conformément à l'arrêté n°9.

Programme d'entretien de voirie en cours :

- Les travaux pour la collecte des eaux de ruissellement de la Route d'Illiat ont débutés.
- Les travaux du chemin des Bergerettes vont se réaliser la semaine prochaine.

L'Association Syndicale du lotissement du Village réitère sa demande de rétrocession, le directeur sera invité à la prochaine réunion de commission.

Prochaine réunion de la commission le 22 septembre 17h30

Questions diverses

Présentation du rapport annuel 2010 de la Communauté de Communes sur le prix et sur la qualité du service public de l'assainissement.

Présentation du rapport annuel 2010 du Syndicat Veyle Chalaronne sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Ces rapports sont à disposition en Mairie.

La séance est levée à 00:00

Prochain Conseil le Vendredi 30 septembre 2011 à 20 h 30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Christiane THIBERT